



## CA des Baladins du Val Gelon du 16 avril 2020

**Présents : Morgane, Katia, Antoine, Raphaël, Jérôme, Joseph**

**N'ont pu assister à ce CA à cause de problèmes techniques de connexion : Marie-Françoise, Camille et Michèle.**

Ce CA s'est tenu par visioconférence, entraînant des difficultés de connexion et l'impossibilité de présence pour certains.

Suite aux décisions gouvernementales consécutives à l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement, la municipalité a décidé de fermer la salle polyvalente jusque mi-juillet donc nous devons annuler notre concert de fin de saison ainsi peut-être que les répétitions qui restaient à effectuer.

Nous devons malgré tout clore l'année et organiser notre Assemblée Générale.

Il nous faut donc décider d'une date pour cette AG, sachant que **toutes nos décisions sont évidemment soumises à l'évolution de la situation actuelle.**

Morgane propose d'organiser l'AG en visioconférence en fin de saison (fin juin/début juillet) mais les membres du Bureau présents ont proposé majoritairement fin août ou début septembre en espérant que cela permettra à plus de monde d'y prendre part.

Dans le cas d'une organisation de l'AG fin août/début septembre, Morgane ne pourra organiser la réunion car elle posera sa démission effective en fin de saison 2019-2020.

Michèle souhaite arrêter aussi en fin de saison, mais assurera son rôle de trésorière adjointe jusqu'à l'AG.

C'est au futur bureau qu'il incombera alors d'organiser cette AG, alors que certains de ses membres arrivent au terme de leur mandat (Morgane, Camille, Raphaël). Il faudra donc procéder à une nouvelle élection.

Nous devons aussi décider de l'organisation de l'année à venir : reportons-nous le concert ? si oui, à quand ? Avec quels choristes ? Quel programme pour l'année prochaine ? Repart-on sur le même que celui de cette année ou bien est-ce qu'on enlève les 5 anciens chants pour en mettre des nouveaux ou bien encore un autre programme ? Ces points devront être discutés avec Marie-Françoise.

Après prise de renseignement par Morgane auprès du service des réservations de salles, il reste en effet des créneaux pour réserver la salle polyvalente entre septembre et décembre si le Bureau souhaite organiser un concert sur cette période.

Nous proposons de nous retrouver pour le prochain CA le jeudi 21 mai pour faire le point sur tous ces sujets.